

**MAIRIE
de
PRENOVEL**

**EXTRAIT SOMMAIRE
des Délibérations du Conseil municipal**

Séance du VENDREDI 3 AVRIL 2015

Présents : Christian BRUNEEL, Benoît PIARD, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Laurianne SCHOFF, Florence MARTELET, Sébastien GOUBET, Régis MOREAU

Absents excusés : Catherine COUANON, Mikaël REFLOC'H, Mélanie CHANAT

1) Approbation du compte rendu du 06/03/2015

Approuvé à l'unanimité.

2) Vote des taux d'imposition 2015

Par 6 voix pour et 2 abstentions, le conseil décide d'augmenter de 0,5 % les taux d'imposition des taxes locales. Les taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation 13,56 %
- Taxe foncière (bâti) 6,04 %
- Taxe foncière (non bâti) 6,33 %
- CFE 10,76 %

3) Comptes administratifs et comptes de gestion 2014

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs 2014 :

* Budget principal :

<i>Fonctionnement</i> : Dépenses	353 163,45 €	<i>Investissement</i> : Dépenses	394 916,38 €
Recettes	696 745,43 €	Recettes	217 190,31 €

Résultat de clôture : excédent de 165 855,91 €

* Budget assainissement :

<i>Fonctionnement</i> : Dépenses	22 908,24 €	<i>Investissement</i> : Dépenses	64 983,86 €
Recettes	232 227,19 €	Recettes	45 641,99 €

Résultat de clôture : excédent de 189 977,08 €

* Budget lotissement :

<i>Fonctionnement</i> : Dépenses	48 390,32 €	<i>Investissement</i> : Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €	Recettes	100 000,00 €

Résultat de clôture : excédent de 51 609,68 €

Les comptes de gestion 2014 dressés par le percepteur, identiques aux comptes administratifs, sont adoptés à l'unanimité.

4) Affectation des résultats de fonctionnement

Les excédents de fonctionnement des différents budgets sont affectés comme suit :

* Budget principal	Affectation au compte 1068 (recettes investissement)	177 726,07 €
	Affectation au compte 002 (recettes fonctionnement)	165 855,91 €

* Budget assainissement	Affectation au compte 1068 (recettes investissement)	19 341,87 €
	Affectation au compte 002 (recettes fonctionnement)	189 977,08 €

5) Budgets primitifs 2015

Vote à l'unanimité des budgets équilibrés en dépenses et recettes soit :

* Budget principal	<i>Fonctionnement</i>	646 361 €	<i>Investissement</i>	1 052 422 €
* Budget assainissement	<i>Fonctionnement</i>	235 262 €	<i>Investissement</i>	250 045 €
* Budget lotissement	<i>Fonctionnement</i>	224 570 €	<i>Investissement</i>	200 000 €

6) Legs au profit de la commune

Aux termes d'un testament reçu par l'étude de Me JACQUES, Madame Pauline GUYÉTANT a légué au profit de la commune une somme de 20 000 € pour l'entretien de l'église et du cimetière. Le conseil décide d'accepter ce legs.

7) Terrains de la PEP

Suite au courrier reçu de la PEP 39, la commune est invitée à faire une offre de prix d'achat pour les parcelles ZC 18 et 110. La commune intéressée par la ZC 110 fixe son offre à 0,20 €/m².

8) Réflexion pour aménagement d'un secteur urbanisable (CAUE)

Le CAUE propose une étude pour le secteur vers l'ancienne boucherie, plateforme jusqu'à l'école. Montant de l'étude : 2 720 € dont 1 632 € à la charge de la commune. Accord à l'unanimité pour réaliser cette étude.

9) PNR : animations sur le thème de la nuit

A voir quelle animation pourrait se faire sur la commune et à quelle date...

10) SIDEC/PNR : conseil en énergie partagée

La commune adhère au service conseil en énergie partagé proposé par le SIDEC. L'engagement vaut pour une durée de 3 ans. La participation financière de la commune s'élève à 50 € par tranche de 100 habitants la 1^{ère} année et 25 € par tranche de 100 habitants les 2 années suivantes.

11) Questions diverses

- *Subvention au Foyer Rural* : attribution d'une subvention exceptionnelle de 55 € au Foyer Rural de Prénoval – Les Piards.

- *Cuves à fioul* : quatre cuves à fioul enterrées (mairie, école, la Basse et la cure) sont à contrôler ; Devis estimatif : 6 500 € HT pour les 4 cuves. En attente de la décision du syndicat pour l'école.

- *Courrier de M. et Mme Jean-Marc MICHEL* : demande de pouvoir stocker du bois sur du terrain communal le temps de se faire livrer leur bois et de le couper. Accord du conseil. Un projet de convention sera étudié. Les autres habitants utilisant des terrains communaux devront être identifiés afin de respecter la même règle. Il conviendra de s'assurer si des conventions sont à envisager.

- *Délégués au PNR* : démission de Yannick FOUCAULT comme délégué titulaire au PNR. Laurianne SCHOFF qui était suppléante est désignée déléguée titulaire et Florence MARTELET est désignée déléguée suppléante.

Affiché le 11 avril 2015

Le Maire,
Christian BRUNEEL